



Départ de la CNAP

Jean-Pierre Fabre retrouve enfin le timbre de sa voix !

Il y a quelques semaines, après avoir participé aux travaux de la Concertation nationale des acteurs politiques (CNAP), le président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), a retiré son parti des discussions. Dans les heures qui ont suivi ...



PAGE 3

ACTUALITE



Volontariat

L'ANVT et ses partenaires lancent le concours national «Meilleur volontaire de l'année»

Au Togo, les volontaires participent au développement du pays dans différents domaines. Pour primer les meilleurs de ces volontaires qui ont marqué l'année, l'Agence nationale ...

PAGE 11

FINANCE



Transaction entre les bourses africaines

AELP, une plateforme de cotation pour stimuler les flux d'investissement

La mise en place d'une plateforme pour stimuler les transactions entre les bourses africaines n'est qu'une question de temps. Les bases pour la réalisation de ce projet ont été concrétisées ...

PAGE 11

Arts plastiques / Disparition des lunettes du buste de Senghor

Des choses qui dépassent l'entendement à Lomé

Les lunettes du buste de Léopold Sédar Senghor ont disparu. Selon un communicant et stratéguiste ...

PAGE 9



Violences faites aux femmes et aux enfants

Forum des femmes 2021, l'alarme de l'urgence et le remède contre le mal

La journée de la femme africaine célébrée chaque 31 juillet, n'a pas été négligée par le Togo et ce grâce aux associations Cœur Solidaire et Femmes d'Actions, à travers le Forum des femmes 2021, tenu ce lundi 02 août à Lomé, en présentiel et en ligne. «Pour plus d'engagement en faveur de la protection de la femme et de l'enfant au Togo», les personnalités politiques, religieuses, traditionnelles, les organisations internationales, la société civile, se sont levées comme une seule femme pour dire "Non ! aux crimes contre la femme et les enfants" ...

PAGES 6&7

DERNIERES HEURES

Le casier judiciaire informatisé désormais opérationnel

Au Togo, la demande et l'obtention du casier judiciaire en ligne sont désormais une réalité. Le gouvernement a procédé lundi au lancement officiel de la plateforme automatisée, lors d'une cérémonie conduite par le Premier ministre, Victoire Dogbé.

L'effectivité de cette démarche entamée depuis plusieurs mois dans le cadre du programme de modernisation de la justice, permet dorénavant aux citoyens (résidents ou à l'étranger) de solliciter rapidement le précieux document, et de l'obtenir dans de brefs délais. Quant aux étrangers résidant au Togo ou y ayant séjourné, il leur est délivré en lieu et place du bulletin du casier judiciaire, une attestation de condamnation ou non condamnation.

Comment effectuer sa demande de casier judiciaire ?

La procédure a été simplifiée en cinq étapes.

Via le portail dédié, remplir un formulaire de demande en y joignant un document d'identité. La demande peut également être faite dans un centre de traitement du service national du casier judiciaire ...

PAGE 3

Bien-être social

Les fruits de la conférence internationale sur le développement à la base

Le Togo a été la terre fertile d'une conférence internationale sur le développement à la base, tenue les 29 et 30 juillet 2021 à Lomé. Présidé par le Premier ministre togolais, Victoire Tomégah ...



PAGE 11

| | | | |
|---|--|---|--|
|  <p>Jean-Pierre Fabre retrouve enfin le timbre de sa voix !</p> <p>Violences faites aux femmes et aux enfants Forum des femmes 2021, l'alarme de l'urgence et le remède contre le mal</p> <p>ADP, une nouvelle organisation pour améliorer les services</p> <p>Les fruits de la conférence internationale sur le développement à la base</p> | <p>SOMMAIRE</p> <p>Banque Avec un bilan en forte hausse en 2020, Coris Bank Togo garde le cap</p>  <p>P 4</p> | <p>Ambition climatique Qu'attendent les 87 autres pays pour soumettre leurs CDN ?</p>  <p>P 10</p> | <p>Le compostage Un moyen écologique pour réduire le gaspillage alimentaire</p>  <p>P 10</p> |
|---|--|---|--|

Echos des bénéficiaires du FNFI

Un crédit de 6.500.000 FCFA pour IMAGE TECHNOLOGIE SOFT pour la relance de son activité

Implantée dans le quartier d'agbalépédo à Lomé, l'entreprise Image Technologie Soft (ITS) intervient dans l'ingénierie informatique et supports de communication. Depuis quelques mois, monsieur Yakpabote Balimbi, responsable de ladite entreprise s'est rapproché du FNFI pour s'informer davantage sur les produits de l'Institution, notamment le crédit relance. Dans le présent numéro de votre rubrique « Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI », Togo Matin partage avec vous les témoignages de notre jeune bénéficiaire.

Le Covid-19 a entraîné des conséquences auprès des entreprises dont certaines étaient dans l'obligation de se séparer de tout ou partie de leur personnel. Pour éviter cette situation catastrophique, monsieur YAKPABOTE s'est rapproché du FNFI pour se renseigner sur le nouveau produit lancé en Août 2020 (Crédit Relance).

« Depuis le début de la pandémie du Corona virus, mes activités font face à un ralentissement dû à la cherté des matériels informatiques. Dès lors, même les marchés ont été suspendus ; ce qui a entraîné une baisse de notre chiffre d'affaires. Dans mes différentes tentatives de recherches de financement, j'ai appris via les réseaux sociaux que le FNFI a lancé un produit destiné à aider les entreprises impactées par

le Covid. J'ai directement appelé le numéro vert de l'Institution pour plus de renseignements. J'ai suivi à la lettre les instructions, celles de rassembler les dossiers exigés puis de transmettre le tout via le site FNFI. Heureusement, mon entreprise a été comptée parmi celles retenues et j'en suis sorti avec un financement d'une valeur de 6 500 000 FCFA", indique monsieur Yakpabote, visiblement soulagé de la chance nouvelle que lui a accordé le FNFI de relancer ses activités.

Le financement a permis au jeune promoteur de se remettre en selle et de dynamiser ses activités. Sachant bien qu'il s'agit d'un crédit et qu'il sera question de remboursement, notre bénéficiaire a mis sur place une stratégie afin de lui



YAKPABOTE Balimbi

permettre de rentabiliser et d'être en règle vis-à-vis du remboursement.

« Une partie de cette somme nous a permis de restructurer notre société

et de faire du stockage de matériels afin de mieux nous positionner sur le marché, l'autre partie sert actuellement de fonds de roulement. C'est une bonne chose d'avoir une Institution

qui s'occupe de l'inclusion financière dans notre pays et les activités du FNFI contribuent réellement à l'épanouissement des couches vulnérables".

KD

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web : www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Cette dernière est validée après le paiement par voie électronique des frais de traitement (TMoney, Flooz ou Carte bancaire). Le coût est fixé à 500 FCFA par extrait. Le même montant est applicable aux attestations de

condamnation ou de non condamnation. Le demandeur peut suivre la procédure de demande grâce au menu Suivi Demande et appeler un numéro vert 70 20 27 27 en cas de difficultés. L'extrait du casier

judiciaire automatisé est remis en mains propres au demandeur ou à son mandataire dans tout centre de traitement établi dans les tribunaux. Le lieu de retrait est précisé par le demandeur lors de la soumission de sa demande

en ligne. Le demandeur pourra toutefois, lors de la soumission, indiquer que le casier judiciaire lui soit acheminé par les services de la poste à ses frais. "Cette initiative témoigne de la volonté du Gouvernement

de digitaliser les services publics prioritaires afin de rapprocher les citoyens de l'administration publique et de mieux les servir", a rappelé le ministre de l'économie numérique, Cina Lawson.

republiquetogolaise.com

Départ de la CNAP

Jean-Pierre Fabre retrouve enfin le timbre de sa voix !

Il y a quelques semaines, après avoir participé aux travaux de la Concertation nationale des acteurs politiques (CNAP), le président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), a retiré son parti des discussions. Dans les heures qui ont suivi, les travaux ont pris fin. Cela a fait passer le parti du maire du Golfe 4, pour une formation politique pas sérieuse. Beaucoup d'observateurs ont critiqué l'attitude de l'ANC. L'on attendait que le président national se prononce clairement sur l'affaire, mais on avait l'impression que monsieur Fabre avait perdu le timbre de sa voix. Il l'a visiblement retrouvé depuis lundi dernier où face aux journalistes il a essayé de renverser la situation en sa faveur.

« Nous avons envoyé une première lettre au ministre le 27 mai dans laquelle nous avons dit que nous nous désolidariserions du semblant de consensus qui se dessinait contre son gré. Entre le 27 mai et la date de notre départ, cela faisait six semaines. Est-ce que cela s'appelle la veille ? Si le ministre était dans la vérité, disait des choses justes, il ne tordrait pas le cou à la réalité. Nous ne sommes jamais partis la veille de la clôture des

travaux. Ils étaient coincés et ont trouvé les moyens d'inventer... », a déclaré Jean-Pierre Fabre.

Monsieur Fabre affirme avoir échangé avec le ministre de l'Administration territoriale sur les préoccupations de l'ANC le 1er juillet dernier, durant plus de 2 heures 30 minutes. Lundi dernier était aussi l'occasion pour l'ANC de révéler les propositions qu'elle avait faites lors des travaux. Le parti demandait un redécoupage électoral équitable pour



Jean-Pierre Fabre lundi dernier à Lomé

les élections législatives, un recensement électoral général biométrique, une vérification biométrique de l'identité du porteur de la carte d'électeur dans les bureaux de vote, une authentification de la provenance du bulletin de vote par signature, une recomposition de la

Commission électorale nationale indépendante (Ceni).

Le parti proposait la levée définitive des inculpations dans l'affaire des incendies de Lomé et de Kara, la délivrance des cartes consulaires aux Togolais de l'étranger, l'établissement de pièces d'état civil et

la délivrance de carte nationale d'identité aux citoyens afin d'en finir avec les inscriptions par témoignage lors des recensements électoraux. Le parti proposait aussi la libération des détenus politiques et le retour de tous les exilés politiques. Selon le ministre Payadowa Boukpepsi, plusieurs propositions de l'ANC ont été prises en compte. Ces propositions ont été récemment transmises au gouvernement et l'on n'en connaît pas le contenu. Il faudrait donc attendre de voir ce qu'il en sortira avant de pouvoir vraiment trancher entre les deux camps. De plus, les autres partis politiques ayant pris part aux consultations ne parlent pas encore. La sortie de l'ANC ne révèle donc pas encore la vérité dans cette affaire.

La rédaction

Harmonisation des statistiques

Les spécialistes de l'espace Uemoa en réunion à Lomé

Dans le cadre de la coordination des activités statistiques, la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), à travers le département des politiques économiques et de la fiscalité intérieure, organise du 28 juillet au 4 août 2021 à Lomé au Togo, la réunion ordinaire du Comité régional de la statistique (CRS) et du Comité de pilotage du Programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les conditions de vie des ménages (PHMECV).

Du 28 au 31 juillet 2021, le Comité a eu à examiner l'état de mise en œuvre des recommandations de la dernière réunion du CRS, les rapports d'activités statistiques 2019 et 2020 du Système statistique régional et le projet de rénovation de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) au sein des Etats membres de l'Uemoa. Du 2 au 4 août 2021, il a passé en revue, le rapport d'activités statistiques de l'année 2020 du programme, ainsi que le Plan de travail annuel et

le budget (PTAB) de l'année 2022 en prélude à son inscription au budget de l'Union.

Enfin, des recommandations issues des missions d'audits internes et externes et de suivi comptable du programme ont également été examinées. « Je puis vous assurer que, sous le leadership du président de la République, son excellence Faure Essozimna Gnassingbé, qui a toujours réservé une place de choix aux questions de statistiques dans la mise en place et



Photo de famille

la conduite des politiques de développement, le gouvernement togolais a engagé depuis quelques années déjà, des réformes profondes du Système statistique national, pour le rendre capable de produire des données à même de répondre efficacement aux besoins en informations statistiques », a déclaré Essohanam Edjeou, directeur de cabinet du ministère du Plan et de la

Coopération.

« Je voudrais témoigner toute la gratitude de la Commission de l'Uemoa aux autorités togolaises, pour avoir bien voulu accepter d'abriter dans la belle ville de Lomé, dans ce somptueux cadre, en bordure de mer, la 6e session du Comité de pilotage qui nous réunit en ce moment », a pour sa part affirmé, Mahamadou Gado, Commissaire en charge du département des

politiques économiques et de la fiscalité intérieure de la Commission de l'Uemoa.

« Le programme statistique régional de l'Uemoa notamment son volet harmonisation et modernisation des enquêtes sur les conditions de vie des ménages, constitue une grande opportunité et un grand atout pour les pays de l'Uemoa et le Togo en particulier, en termes de disponibilité des informations sur la qualité de vie de nos populations, surtout en ce moment où le gouvernement met en œuvre la feuille de route 2020-2025, laquelle feuille de route vise à faire du Togo un pays en paix et une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable », a ajouté Essohanam Edjeou.

Edem Dadzie



COMMUNIQUE

RELATIF A LA DELIVRANCE DES DOCUMENTS FISCAUX

L'Office Togolais des Recettes informe les contribuables et ses partenaires, du rétablissement de ses services de délivrance des documents fiscaux après quelques heures de perturbations enregistrées. Ces perturbations dues à une panne technique ont également affecté le bon fonctionnement du Centre de Formalités des Entreprises dont les prestations ont effectivement repris dans la matinée de ce mardi 27 juillet 2021. L'Office Togolais des Recettes présente ses excuses à tous ses usagers pour les éventuels désagréments subis et les rassure de la fluidité de toutes ses prestations.

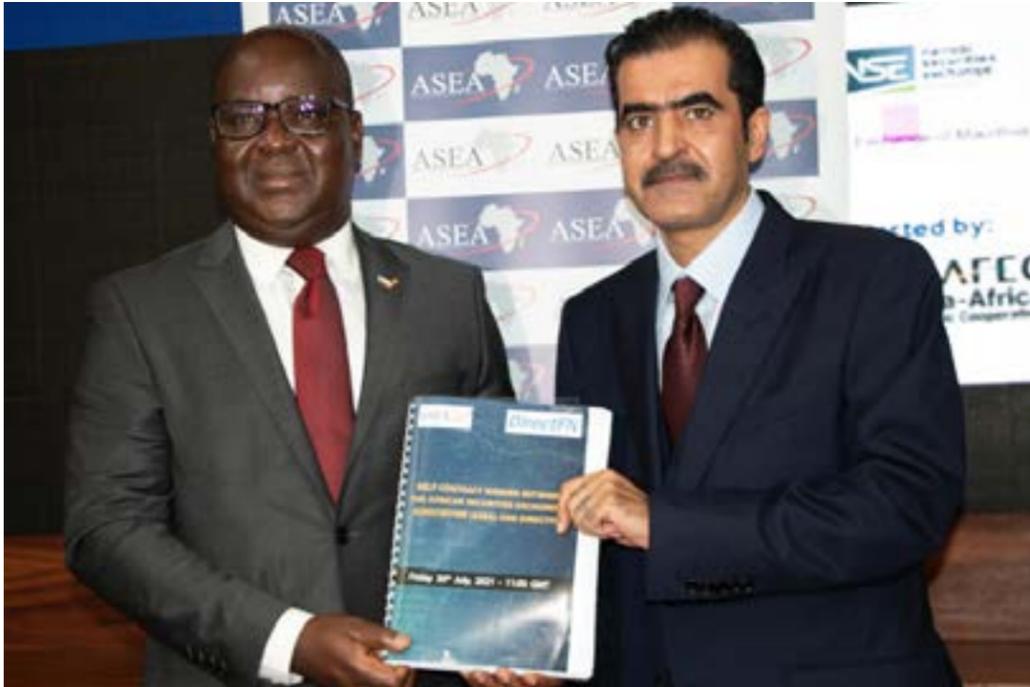
Fait à Lomé, le 27 juillet 2021
Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

Transaction entre les bourses africaines

AELP, une plateforme de cotation pour stimuler les flux d'investissement

La mise en place d'une plateforme pour stimuler les transactions entre les bourses africaines n'est qu'une question de temps. Les bases pour la réalisation de ce projet ont été concrétisées à Abidjan, en Côte d'Ivoire le 30 juillet dernier à travers un contrat signé entre l'Association africaine des bourses de valeurs (Asea) et la société de fourniture de solution de technologie financière innovante, DirectFN.



Dr Félix Edoh Kossi Amenounve (à gauche) et Dr Walid Al Ballaa

Avec ce contrat signé entre les deux institutions, une plateforme technologique AELP Link sera conçue et déployée. Elle servira pour le routage des ordres de bourses et les confirmations de transactions entre les courtiers des sept bourses participant à la phase pilote de l'AELP. Initié par l'Asea et la Banque

africaine de développement (BAD), l'AELP vise à stimuler les flux d'investissement panafricains, à promouvoir les innovations qui soutiennent la diversification pour les investisseurs et à adresser la problématique de la profondeur et de la liquidité des marchés. L'initiative bénéficie de l'appui du Fonds fiduciaire de la coopération

économique Corée-Afrique (Koafec), un fonds géré par la Banque africaine de développement (BAD).

Dans la pratique, la plateforme permettra de cheminer les ordres des investisseurs sur un marché, d'un courtier national vers un courtier sur le marché étranger où le titre est coté pour leur

exécution sur ce marché. Les titres cotés accessibles via le lien AELP comprennent tous les titres disponibles pour les investisseurs transfrontaliers.

«Avec une technologie innovante et un accent pour apporter la maturité numérique dans l'établissement de relations numériques grâce à la création de la plate-forme technologique AELP-Link, DirectFN se sent tout aussi enthousiaste à l'idée d'aider concrètement à atteindre les objectifs des bourses africaines participantes et de permettre à l'écosystème africain des marchés de capitaux de créer numériquement un impact positif sur l'économie globale », a déclaré le directeur général de DirectFN, Dr Walid Al Ballaa.

D'après les initiateurs, les investissements en actions disponibles comprennent les entreprises les plus prometteuses et les plus rentables d'Afrique et certains leaders mondiaux parmi plus de 1 050 entreprises cotées.

Il s'agira pour les investisseurs d'acheter ou de vendre des obligations d'entreprise et d'État, des fonds indiciels

(ETFs) et des produits dérivés, lorsque ceux-ci sont cotés sur les bourses participantes et que le courtier parrain en fournit l'accès.

Ce projet regroupe déjà des bourses comme la Bourse de Casablanca, la Bourse d'Égypte, la Bourse de Johannesburg, la Bourse des valeurs mobilières de Nairobi, la Bourse nigérienne, la Bourse de Maurice et la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM).

«Nous sommes ravis de ce grand pas vers la libre circulation des investissements à travers l'Afrique et la libre circulation des capitaux. Notre objectif est d'ouvrir de nouvelles opportunités pour les investisseurs individuels et institutionnels afin d'investir de manière productive dans la croissance de l'Afrique. Les bourses continuent d'aider les entreprises et les gouvernements africains à lever des capitaux à long terme pour la création d'emplois, la croissance des entreprises, les infrastructures et le développement », a souligné Dr Félix Edoh Kossi Amenounve, président de l'Asea et directeur général de la BRVM.

Félix Tagba

Banque

Avec un bilan en forte hausse en 2020, Coris Bank Togo garde le cap

2020 reste une année de succès pour Coris Bank Togo. La banque a réalisé un total bilan de 309,92 milliards FCFA pour le compte de cette année, soit une hausse de 51%. En 2019, ce chiffre était de 205,38 milliards FCFA.

Ce total bilan réalisé malgré les effets néfastes de la pandémie du coronavirus sur l'économie montre une performance de Coris Bank Togo. Les différents produits et technologies mises en place

par la banque lui permettent d'engranger de bons résultats. Avec ce total bilan de 309,92 milliards FCFA en 2020, Coris Bank Togo occupe la 3ème place au Togo, derrière Orabank qui a réalisé un

total bilan de 710,89 milliards FCFA, soit une hausse annuelle de 13% et Ecobank qui totalise 462,03 milliards FCFA, en hausse de 3%. La filiale du groupe Coris Bank International devance la



Une agence de Coris Bank Togo

Banque Atlantique (289,25 milliards FCFA), la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCI) qui réalise un total bilan de 264,43 milliards FCFA et l'Union togolaise de banques (UTB), avec 284,19 milliards FCFA.

Au Togo, Coris Bank s'est positionnée comme un acteur important de la chaîne de financement bancaire et dans l'accompagnement des porteurs de projets dans les domaines d'infrastructures, d'agriculture, du commerce etc.

Le projet d'extension de la Banque sur toute l'étendue du territoire fait d'elle une banque proche et qui est à l'écoute de ses clients. Présente au Togo depuis 2015, Coris Bank compte renforcer sa stratégie de digitalisation à travers des produits innovants. Pour rappel, Coris Bank International a été sacrée « meilleure banque d'Afrique de l'ouest » à l'African Banker Awards 2020 pour son fort impact régional dans cette région d'Afrique.

La rédaction

ACHETEZ & LISEZ DESORMAIS

tm TOGOMATIN

SUR **MON KIOSK.com** **OU** **sur le portail** **Lome.com**

www.monkiosk.com **www.alome.com**

WWW.TOGOMATIN.TG

Zoom sur le Togo qui impacte, brille et ose

Suivez notre actualité sur whatsapp (infos en DM) www.togomatin.tg

Twitter : @Togomatin1
Facebook : Togomatin
Instagram : instagram.com / togomatin
Site web : www.togomatin.tg

Violences faites aux femmes et aux enfants

Forum des femmes 2021, l'alarme de l'urgence et le remède contre le mal

La journée de la femme africaine célébrée chaque 31 juillet, n'a pas été négligée par le Togo et ce grâce aux associations Cœur Solidaire et Femmes d'Actions, à travers le Forum des femmes 2021, tenu ce lundi 02 août à Lomé, en présentiel et en ligne. «Pour plus d'engagement en faveur de la protection de la femme et de l'enfant au Togo», les personnalités politiques, religieuses, traditionnelles, les organisations internationales, la société civile, se sont levées comme une seule femme pour dire "Non ! aux crimes contre la femme et les enfants". Présidé par la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, Adjovi Lonlongno Apedo Anakoma, le forum a été riche en partage, en témoignages, en réflexion, et sanctionné par une déclaration.

L'honorable Ibrahima Memounatou, vice-président de l'Assemblée nationale togolaise et l'honorable Kouméalo Anaté, députée à l'Assemblée nationale togolaise sont les organisatrices de ce forum parrainé par le président du Togo, Faure Gnassingbé et en partenariat avec le ministère de l'Action sociale, de la promotion

de la femme et de l'alphabétisation; des Agences du système des Nations unies et l'ambassade de France au Togo.

Le forum a responsabilisé les autorités traditionnelles sur le traitement réservé aux femmes dans les communautés, notamment les villages.

Ibrahima Memounatou et Kouméalo Anaté, convaincues de la pertinence



La table d'honneur du forum

La journée de la femme africaine célébrée chaque 31 juillet, devrait être l'occasion de faire le bilan non seulement de l'effectivité des droits des femmes en Afrique et au Togo, mais aussi de leur rôle dans la protection de leur progéniture (filles comme garçons) dont l'avenir est souvent brisé par des actes qu'il faut oser qualifier de criminels, ont fait comprendre les organisatrices de l'événement, Ibrahima Memounatou et Kouméalo Anaté.

« Cette situation révoltante et insoutenable perdure et semble croître sans cesse malgré le cadre légal et juridique ainsi que les différents mécanismes mis en place par les gouvernants, et

malgré les différentes initiatives engagées par de nombreux acteurs institutionnels et non institutionnels, nationaux et internationaux pour plus de protection de la femme et de l'enfant », a constaté Ibrahima Memounatou.

Il faut donc «rechercher les meilleures solutions et stratégies pour un changement de comportements et de mentalités, élaborer un document de recommandations et d'éléments de langage pour différents plaidoyers et différents mécanismes à créer ou à renforcer», a renchéri Kouméalo Anaté, présidente de l'association Cœur Solidaire.

Statistiques alarmantes : 72% victimes, les filles représentant plus des trois quarts

D'après ONU Femme, dans le monde, 35% des femmes ont subi au moins une fois des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime, ou bien des violences sexuelles de la part d'une autre personne. Ceci

pouvant atteindre 70% des femmes dans certains pays. Chaque jour, 137 femmes sont tuées par un membre de leur famille et moins de 40% des femmes qui subissent des violences demandent de l'aide sous une forme ou une autre en se



Ibrahima Memounatou

tournant vers leur famille ou leurs amis, et très peu vont vers des institutions officielles telles que la police et les services de santé, moins de 10% font appel à la police. Les femmes adultes représentent près de la moitié (49%) de toutes les victimes de trafic d'êtres humains repérées dans le monde. Les femmes et les filles dans leur ensemble constituent 72% des victimes, les filles représentant plus des trois quarts des enfants victimes de la traite. Au moins 200 millions de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans ont subi des mutilations génitales féminines

dans les 31 pays où se concentre cette pratique. La moitié de ces pays sont situés en Afrique de l'Ouest.

Partant de ce constat, « ... Nous devons engager un véritable combat car des vies humaines sont en jeu et nous n'avons pas le droit de fléchir... Il faut une véritable prise de conscience collective, nous avons du travail à faire. L'État doit veiller à ce que les plus faibles soient protégés par la loi », a exhorté lors du forum, Aliou Dia, représentant résident du PNUD au Togo.

Viol et abus, des témoignages donnant la chaire de poule

Des témoignages de femmes et filles victimes de viols et d'abus sexuels ont été diffusés. Des enfants de six mois victimes d'inceste de la part de leur père, des jeunes filles ayant perdu leur virginité à coup de viols, des élèves étant la cible de leurs répétiteurs, etc. Lesquels témoignages font froid dans le dos et qui renforcent la lutte. « Il faut vraiment lutter contre le fait que les gens accusent les victimes en les tenant responsables de ce qui leur est arrivé. Cela fait qu'on n'arrive pas à en parler », a fait savoir une victime.

«Rester vigilants et maintenir une dynamique de lutte en synergie, autant pour la prévention que pour la gestion et la répression», ministre Adjovi Lonlongno Apedo Anakoma

Pour la ministre Adjovi Lonlongno Apedo Anakoma, « Ses manifestations ont pour noms, harcèlement sexuel l'inceste, la pédophilie, le viol, les mariages précoces, les violences de tout

genre, pédopornographie, etc. Autant de dérives contre lesquelles nous devons rester vigilants et maintenir une dynamique de lutte en synergie, autant pour la prévention que pour la gestion et la répression ».

«La création des centres d'écoute et de conseil, la facilitation de dénonciation des divers abus à travers des numéros verts, la mise en place des cadres de concertation pour l'implication de divers acteurs, notamment de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile, de leaders d'opinion tels que les chefs traditionnels et les chefs religieux, pour ne citer que ceux-là, participent de la volonté et de l'engagement du gouvernement en la matière », a-t-elle poursuivi.

Selon la ministre, « Offrir un meilleur cadre de protection aux femmes et aux enfants dans notre pays est une action constante inclusive de développement dont la réalisation nécessite le concours de tous ».

L'arsenal juridique du Togo pour protéger et sanctionner

Parlant de loi, le forum a permis de mettre en lumière l'arsenal juridique dont dispose le Togo en

matière de droit de la femme. Le code de l'enfant de 2007, le code des personnes et de la famille de



Kouméalo Anaté

2012 de même que le nouveau code pénal de 2016, sont entre autres lois dont dispose le Togo et d'autres textes que le pays a ratifiés au plan continental et international. Ces lois ont été présentées et expliquées au forum, par Kodjo Gnambi Garba, Procureur général près la Cour d'appel de Lomé.

Ces efforts fournis au plan national sont également en phase avec les instruments juridiques internationaux et régionaux auxquels notre pays a adhéré. Au niveau continental, notre pays a ratifié la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant. A cela, s'ajoute la signature de plusieurs accords bilatéraux et multilatéraux dont les derniers en date sont

l'accord bilatéral avec le Gabon en matière de lutte contre la traite des enfants signé en 2018 et l'accord tripartite avec le Burkina Faso et le Bénin, pour la protection des enfants en situation de mobilité ou victimes de traite transfrontalière.

A l'international, il s'agit, pour ce qui est des droits des femmes, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme et, en ce qui concerne les droits des enfants, de la convention relative aux droits de l'enfant ainsi que ses protocoles additionnels liés notamment à la lutte contre la vente, la traite, la prostitution et la pornographie enfantines.

Ces initiatives prises par le Togo pour la femme

Le Togo enregistre un certain nombre d'acquis en terme de valorisation de la femme. Il y a entre autres, l'amélioration du cadre juridique par l'adoption du code de

la famille, du code pénal et autres textes juridiques, personnes. Le renforcement de l'inclusion sociale, économique et financière des femmes. Les opportunités

d'éducation offertes aux enfants. La représentation des femmes dans les sphères décisionnelles en progression remarquable.

Par ailleurs, le Togo prend part activement au mouvement mondial Génération Egalité dans le cadre du 25ème anniversaire de la Déclaration de Beijing avec l'appui de UNFPA, Plan International. En effet, le Togo a le mérite d'organiser un plaidoyer de haut niveau dénommé « When Africa Women Lead » sous le leadership de la présidente de l'Assemblée nationale du Togo ; le lancement de la plateforme 1000 Jeunes

du Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé au Forum de Paris, le lancement par les autorités togolaises la Campagne HeforShe (Lui pour Elle) afin de faire des hommes, les acteurs.

Le Forum des femmes 2021 a mis en exergue deux sous-thèmes. Le premier est "Pour plus de protection des femmes contre le viol, le harcèlement, les violences physiques et morales (identifier les causes et les conséquences, faire des recommandations permettant de lutter contre ces fléaux selon le canevas suivant : prévention, prise en charge, aspects sécuritaires)".



Aperçu des participants

Filles : les campagnes digitales de mobilisation des 1000 Voix d'Afrique ; l'organisation des dialogues inter générationnels à Lomé et Kara ; la cérémonie officielle de remise des engagements des associations aux autorités togolaises.

Outre ces événements, il est à noter, la soirée culturelle et artistique sur les principes de l'autonomie corporelle des femmes et filles et la promotion du droit à la santé sexuelle et reproductive des filles et femmes ; la participation

Le deuxième parle de "Pour plus de protection des enfants contre le viol, l'inceste, la pédopornographie, les violences physiques et morales" (identifier les problèmes majeurs de protection de l'enfant au Togo, identifier les causes et les conséquences, faire des recommandations selon le canevas suivant : prévention, prise en charge, aspects sécuritaires (protection) et juridiques (sanctions)).

Attipoe Edem Kodjo

tm
TOGOMATIN

DIRECT AGENCE
agence conseil en communication

Vous êtes un **annonceur**, un **privé**,
une **agence conseil** en communication
ou un **homme d'affaires**!
Vous avez besoin d'une communication
dans le journal **Togo Matin**?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Remerciements



La Collectivité MENSAH-TEFOUTO d'AGOUE (République du BENIN)
La Famille AGBOH de VOGAN et de LOME

La Famille ADEGNKA
La Famille AGBOH AHOUELETE
La Famille AMORIN
La Famille BUCKNER
La Famille MESSA-GAVO
La Famille KOTOKO
La Famille N'GONO

Le Révérend Père Luc HODJI, Curé de la Paroisse Sainte-Croix de SANGUERA

Le Noble Ordre des Chevaliers et Dames de Marshall

Les membres de la Légion de Marie de la Paroisse Sacré-Cœur de WONYOME

Les familles: AGBOH, AVODANOU, AGOUDAVI, AMEDENYATO, ACQUETAY, OHIN, TOMETY, GUNN, GBEDEY, MAVEDI, KENOU, AFANGNIBO, KORIDJA, OUYANDJA, GALABO, OHOUGNON, AKAKPO.

Les familles parentes, alliées et amies vous renouvellent leurs remerciements pour les marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées depuis le rappel à Dieu et lors de l'inhumation de leur très cher et regretté :

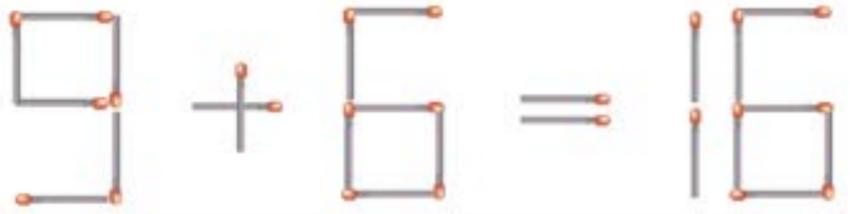
ADEGNKA Komlan Edem Rudy, endormi dans le Seigneur le jeudi 08 Juillet 2021 au CHU Sylvanus Olympio, dans sa 31^e année.

Et vous prie, vous qui l'avez connu et aimé, de vous souvenir de lui dans vos prières et de vous unir d'intention pour la messe du 30^e jour pour le repos de son âme le vendredi 06 Août 2021 à 5h30 à la Paroisse Sacré-Cœur de WONYOME.

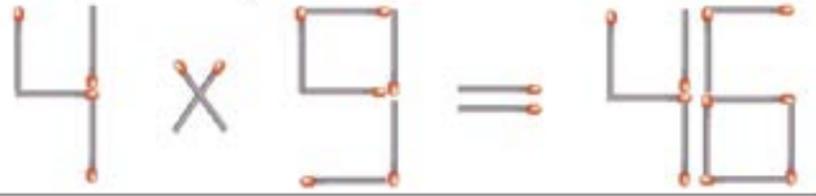
Que Dieu vous le rende au centuple !

Enigmes

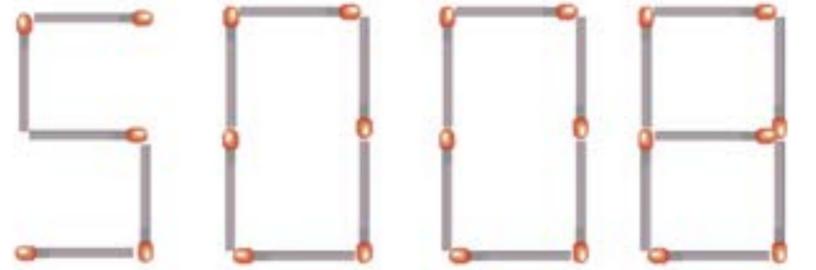
Corrigez l'équation ci-dessous



Enlevez 2 allumettes pour arranger ci-dessous



Déplacez seulement 2 allumettes pour obtenir le plus grand nombre



Débat

Tu pars à un mariage, on sert la nourriture et arrivé à ton tour la nourriture finit.

Tu ne dis rien. tu restes tranquille dans ton coin.

On sert La boisson, à ton tour ca finit aussi!

Tu as failli t'en prendre aux gens qui font le service, mais tu te retiens encore.

Mais au moment de partager les pique-dents on commence par toi.

Soyons honnêtes, comment vas-tu réagir ?

PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 02 au 09 Août 2021

| | | |
|----------------------|-------------------|-------------|
| STE RITA | DOULASSAMÉ | 90 05 09 74 |
| ST RAPHAEL | MARCHÉ ATIKPODJI | 22 21 84 26 |
| BIOVA BD. | HOUPHÉT-BOIGNY | 70 23 19 23 |
| KPEHENOU | BD H. BOIGNY | 70 45 25 03 |
| CHÂTEAU - D'EAU | BE | 96 80 08 88 |
| EMMANUEL | KODJOVIKOPÉ | 90 09 94 03 |
| AVE MARIA | CHU TOKOIN | 22 22 33 01 |
| ST KISITO | BD. DE LA KARA | 96 80 09 64 |
| MAIRIE | FACE MAIRIE | 22 21 26 39 |
| LA PROSPERITE | BD EYADÉMA | 70 44 86 96 |
| GBEZE | JEAN PAUL IL | 22 26 32 61 |
| BAH | EPP HÉDZANAWÉ | 90 55 79 59 |
| ST PIERRE | BD. HAHO | 70 43 26 67 |
| PEUPLE | MARCHÉ NUKAFU | 22 26 84 22 |
| DEO GRATIAS | KEGUE DINGBLE | 96 80 08 93 |
| UNION | BD MALFAKASSA | 96 32 97 26 |
| O GRAIN D'OR | ZORROBAR | 70 59 09 53 |
| BETHEL | RTE D'ADIDO OMÉ | 91 86 29 87 |
| DES ECOLES | ADIDOGOMÉ | 96 80 09 14 |
| HOSANNA | SAGBADO | 92 53 50 00 |
| MAGNIFICAT | SA BADO YOKOË | 93 29 07 37 |
| MATHILDA | LOMÉGAN - ODEF | 22 51 15 34 |
| EL-SHADAI | THÉOLOGIE ESTAO | 96 80 09 10 |
| ENOULI | AGBALÉPÉDOGAN | 22 25 90 68 |
| LE GALIEN | ADIDOADIN | 96 80 09 21 |
| DES ROSES | VAKPOSSITO | 70 42 37 72 |
| VOLONTAS DEI | AVÉDJI | 91 49 54 48 |
| BETANIA | TOTSI-GLENKOMÉ | 70 43 89 40 |
| ADOUNI | VAKPOSSITO | 97 08 79 79 |
| NOTRE DAME DE LOURDE | ANOMÉ | 96 80 10 19 |
| CLEMENCE | RTE COUR D'APPEL | 70 21 26 26 |
| LA MAIN DE DIEU | AGOË ASSIYEYE | 93 40 21 21 |
| ESPACE VIE | AGOË LOGOPÉ, | 99 85 89 07 |
| DIVINA GRACIA | AGOË-FIOVI | 96 80 10 21 |
| A DIEU LA GLOIRE | LÉGBASSITO | 93 26 36 00 |
| TCHÉP'SON | TERMINAL DU SAHEL | 70 42 94 41 |
| LA GRÂCE | SUN AGIP AGOË | 90 56 16 81 |
| ST ESPRIT | AGOË-NYIVÉ KÉGUÉ | 70 40 29 06 |
| REGINA PACIS | 70 45 98 58 | 99 83 90 83 |
| SANGUERA | SANGUÉRA | 99 90 89 72 |
| GANFAT | AGOË DALIKO | 70 22 15 15 |
| BAGUIDA | CMS DE BA UIDA | 70 42 47 77 |
| AVEPOZO | AVÉPOZO | 22 27 04 86 |

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Otier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli)
Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1^e étage)
Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV - Tél: 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél: 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél: 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Otier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Otier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Otier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »
Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Otier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);
Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoë Nyivé); Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Otier Baguida); Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Otier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier);
Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Otier Adidogomé, carrefour des Franciscains, Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Otier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Arts plastiques / Disparition des lunettes du buste de Senghor

Des choses qui dépassent l'entendement à Lomé

Les lunettes du buste de Léopold Sédar Senghor ont disparu. Selon un communicant et stratéliste, cette disparition n'est pas un fait nouveau à Lomé. Doit-on en rire ou s'en indigner ?

Il y a quelques jours, ce vol des lunettes du buste de l'ancien président sénégalais a fait l'objet d'un Tweet d'un communicant. «C'est la deuxième fois en un an que les lunettes disparaissent du buste de Senghor au carrefour 3K », a-t-il regretté pour le fait qu'un individu puisse arracher les lunettes à une sculpture. Comment comprendre le vol d'une telle envergure ? C'est incroyable qu'on puisse voler des lunettes sur une sculpture. A quoi serviraient réellement ces luttes volées ? Est-ce que cela prouve à quel point le domaine des arts et de la culture souffre d'une valorisation ? Soit l'auteur soit les auteurs d'un tel acte ignorent la valeur symbolique d'une telle sculpture.

C'est à la fois tellement drôle et frustrant de voir nos concitoyens agir de la sorte. L'homme a toujours une motivation derrière toute action, et on se demande bien les motifs du vol des lunettes du buste de Senghor. Les auteurs veulent-ils faire du mal à qui ? Et, pour quelles raisons ? Autant voler le buste tout entier

dans ce cas n'est-ce pas ? Le buste a été érigé par la Francophonie et le Togo. C'est une statue de deux mètres qui a été inaugurée en mars 2013 lors de la quinzaine de la Francophonie. L'œuvre est une réalisation d'un artiste plasticien togolais formé par le célèbre Paul Ahyi, de regrettée mémoire.

Parlons un peu de ce monument

Un monument est une sculpture ou un ouvrage architectural permettant de rappeler un événement ou une personne. Il désigne à l'origine une sculpture ou ouvrage architectural permettant de rappeler un événement ou une personne, d'où sa signification première de « tombeau ». Mais par analogie, et beaucoup plus largement, ce terme qualifie depuis tout objet qui atteste l'existence, la réalité de quelque chose et qui peut servir de témoignage, comme une langue, une peinture ou une montagne (cf. Wikipédia). Dans un sens commun, le terme « monument » désigne plutôt un édifice ou une structure ayant une



Le buste de Senghor

valeur historique et culturelle. En effet, le buste de Léopold Sédar Senghor à Lomé n'est pas un statut anodin. Le Togo est un pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), raison de plus d'avoir ce monument de Senghor sur le sol togolais.

Léopold Sédar Senghor, né le 9 octobre 1906 à

Joal, au Sénégal, et mort le 20 décembre 2001 à Verson, en France, est un homme d'Etat français puis sénégalais, poète, écrivain, et premier président de la République du Sénégal (1960-1980). Il fut aussi le premier Africain à siéger à l'Académie française. Il a également été ministre en France avant l'indépendance de son pays.

Léopold Sédar Senghor soutint la fondation de la Francophonie et fut le vice-président du Haut-Conseil de la Francophonie. En 1962, il fut l'auteur de l'article fondateur « le français, langue de culture » dont est extraite la célèbre définition : «La Francophonie, c'est cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre».

Nadia Edodji

Lire

« L'aventure ambiguë » de Cheikh Hamidou Kane. Ed Julliard. 1961 Pp 70-72

« ...Au milieu de la place, Samba Diallo s'arrêta, s'assit, puis s'étendit sur le dos, le visage au ciel et les mains sous la nuque. Jean s'assit. Le soleil se couchait dans un ciel immense. Ses rayons obliques, qui sont d'or, il cette heure du jour, ses rayons s'étaient empourprés d'avoir traversé les nuages qui incendiaient l'Occident. Le sable rouge, éclairé de biais, semblait de l'or en ébullition. Le visage de basalte de Samba Diallo avait des reflets pourpres. De basalte?

C'était un visage de basalte, parce qu'aussi il était comme pétrifié. Aucun muscle n'en bougeait plus. Le ciel, dans ses yeux, était rouge. Depuis qu'il s'était étendu. Samba Diallo était-il rivé à la terre ? Avait-il cessé de vivre ? Jean eut peur. Dis-moi, Samba Diallo, qu'est-ce qu'un Diallobé ? Il avait parlé pour dire quelque chose. Le charme se rompit. Samba Diallo éclata de rire. Ah, tiens, on t'a parlé de moi... Un Diallobé ... Eh, bien, ma famille, les Diallobé, fait partie du peuple des Diallobé. Nous venons des bords d'un

grand fleuve. Notre pays s'appelle aussi le Diallobé. Je suis le seul originaire de ce pays, dans la classe de M. N'Diaye. On en profite pour me plaisanter... Si tu es Diallobé, pourquoi n'es-tu pas resté dans le pays des Diallobé ? Et toi, pourquoi as-tu quitté Pau ? Jean fut embarrassé. Mais Samba Diallo reprit : C'est chez moi ici. Toujours chez moi. Bien sûr, j'aurais préféré rester au pays, mais mon père travaille ici. Il est grand, ton père. Il est plus grand que le mien. Oui, il est très grand... Pendant qu'ils parlaient, le crépuscule

était venu. L'or des rayons s'était délayé un peu et de pourpre était devenu rose. Sur leur frange inférieure, les nuages s'étaient glacés de bleu. Le soleil avait disparu, mais déjà à l'Est la lune s'était levée. Elle aussi éclairait. On voyait bien comment la clarté ambiante était faite du rose pâissant du soleil, du blanc laiteux de la lune et aussi, de la paisible pénombre d'une nuit qu'on sentait imminente. Excuse-moi. Jean. Voici le crépuscule et il faut que je prie. Samba Diallo se leva, se tourna vers l'Est, leva les bras, mains ouvertes, et les laissa

tomber, lentement. Sa voix retentit. Jean n'osa pas contourner son camarade pour observer son visage, mais il lui sembla que cette voix n'était plus la sienne. Il restait immobile. Rien ne vivait en lui, que cette voix qui parlait au crépuscule, une langue que Jean ne comprenait pas. Puis son long caftan blanc que le soir teintait de violet fut parcouru d'un frisson. Le frisson devint un frémissement qui secoua le corps tout entier et la voix, un sanglot. A l'Est, le ciel était un immense cristal couleur de lilas... »

Ambition climatique

Qu'attendent les 87 autres pays pour soumettre leurs CDN ?

Dans le cadre du cinquième anniversaire de l'Accord de Paris de 2015 sur le climat et conformément à son article 4.9, les Parties à la Convention-cadre des Nations unies pour les changements climatiques (CCNUCC) avaient la responsabilité de soumettre de nouvelles Contributions déterminées au niveau national (CDN), un document qui indique les efforts de chaque pays dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Au lieu de décembre 2020, la CCNUCC avait repoussé le délai en janvier 2021. Et après, l'on apprend finalement que c'est le 30 juillet qui est la nouvelle date limite de soumission des nouvelles CDN. Malgré cette flexibilité, beaucoup de pays sont encore en retard. Or, ces documents doivent servir de guide pour l'organisation de la 26e Conférence des Parties (CDP) qui aura lieu du 31 octobre au 12 novembre à Glasgow en Ecosse (Royaume-Uni). Cette situation a poussé Patricia Espinosa, secrétaire exécutive de la CCNUCC à rendre public un communiqué.

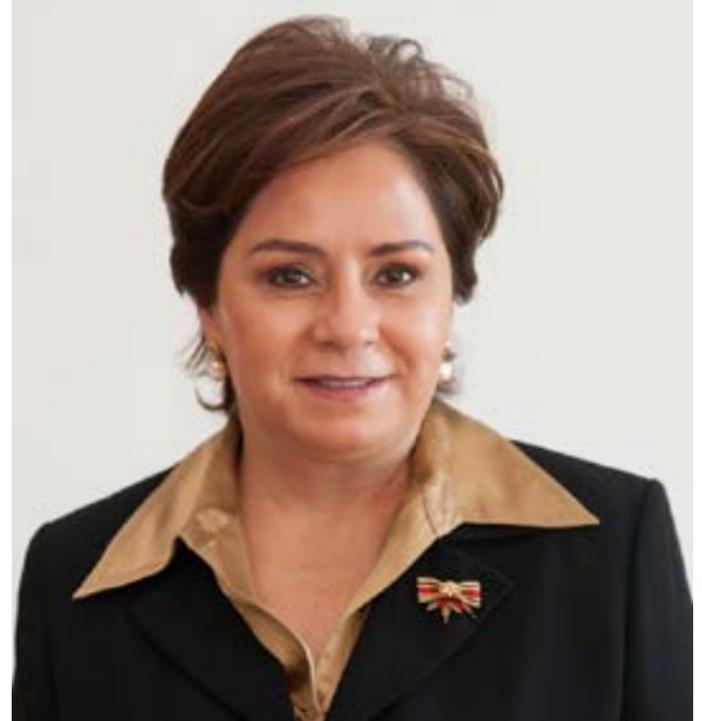
« Les CDN incarnent les plans nationaux conçus par chaque pays pour faire face aux changements climatiques. Pris dans leur ensemble, ces plans constituent le bilan le plus complet et le plus précis de l'action mondiale en faveur du climat. Je tiens à exprimer ma reconnaissance et ma gratitude, ainsi que celles de la CCNUCC dans son ensemble, aux pays qui ont soumis des CDN nouveaux ou actualisés à temps pour qu'ils puissent être inclus dans le rapport de synthèse à venir », a écrit Patricia Espinosa. Un rapport de synthèse doit en effet être publié avant la Cop 26 sur le climat.

À la date limite de soumission, le secrétariat a reçu les CDN nouveaux ou actualisés de 110 Parties sur 197. Il reste donc 87 pays qui doivent soumettre leurs CDN. Une comparaison

favorable par rapport aux CDN nouveaux ou actualisés des 75 Parties reçus à la fin décembre 2020 et inclus dans la version initiale du rapport de synthèse. Mais c'est encore loin d'être satisfaisant, puisque seulement un peu plus de la moitié des Parties (58%) ont respecté le délai butoir. Le niveau d'ambition reflété dans ces plans d'action nationaux pour le climat doit également être renforcé. L'une des principales conclusions de la version initiale du rapport de synthèse montrait que les efforts collectifs sont loin d'être à la hauteur de ce qu'exige la science pour limiter à 2°C l'augmentation de la température mondiale d'ici la fin du siècle, sans parler de l'objectif souhaité de 1,5°C. « J'espère sincèrement que l'estimation révisée des efforts collectifs révélera une image plus

positive », a poursuivi la secrétaire exécutive de la CCNUCC. Comme l'a indiqué le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), il faut que, d'ici la fin de la décennie, les émissions aient été réduites d'au moins 45 % par rapport aux niveaux de 2010. Les vagues de chaleur extrêmes, les sécheresses et les inondations qui ont eu lieu récemment dans le monde entier sont un signal d'alarme qui montre qu'il faut faire beaucoup plus, et beaucoup plus vite, pour modifier notre trajectoire actuelle. Cet objectif ne peut être atteint que par des CDN plus ambitieux.

La date limite de soumission permet à la CCNUCC d'effectuer le travail essentiel d'examen, de quantification et de synthèse du contenu des CDN nouveaux ou



Patricia Espinosa

actualisés, avant de présenter les résultats aux parties et au grand public. Les pays peuvent, bien entendu, continuer à renforcer l'ambition de leurs CDN respectifs. Si nécessaire, une mise à jour des principales conclusions du rapport pourra éventuellement être préparée pour tenir compte des informations reçues après le 30 juillet.

« La réduction des émissions doit être un processus cohérent et cumulatif. J'appelle les pays qui n'ont pas été en

mesure de respecter ce délai à redoubler d'efforts et à honorer l'engagement qu'ils ont pris dans le cadre de l'Accord de Paris de renouveler ou d'actualiser leurs CDN. J'encourage également ceux qui ont soumis leurs CDN à continuer à les réviser et à améliorer leur niveau d'ambition. Ce faisant, ils contribueront à la préservation de notre planète et au bien-être des populations du monde entier », a conclu la cheffe de l'ONU en charge du climat.

Edem Dadzie

Le compostage

Un moyen écologique pour réduire le gaspillage alimentaire

Chaque année, dans le monde, 1,3 milliard de tonnes de nourriture sont perdues ou gaspillées, selon l'indice du gaspillage alimentaire du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue). La faim dans le monde étant en augmentation en raison de la pandémie de Covid-19, la nécessité de réduire le gaspillage alimentaire devient de plus en plus urgente. Un dixième de la population mondiale, pas moins de 811 millions de personnes, était sous-alimenté en 2020, soit 118 millions de plus qu'en 2019. En plus d'exacerber la faim et l'insécurité alimentaire, les pertes et le gaspillage alimentaires contribuent aux trois crises planétaires qui menacent notre avenir collectif : le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution. La pratique du compostage est l'une des meilleures options pour gérer les déchets organiques tout en réduisant les impacts environnementaux.

Le compostage approprié des déchets organiques que nous produisons dans notre vie quotidienne, comme les aliments non comestibles ou inutilisés, peut réduire la dépendance à l'égard des engrais chimiques, contribuer à rétablir la fertilité des sols et améliorer la rétention d'eau

et l'apport de nutriments aux plantes. Plus largement, en réduisant les déchets alimentaires, le compostage contribue également à réduire les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique.

On estime que les pertes



Le compostage

et les déchets alimentaires génèrent 8 à 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, tandis que l'utilisation des ressources en terre et en eau exerce une pression croissante sur la biodiversité.

« Notre relation avec la nature est déséquilibrée. Les humains prennent et jettent continuellement, alors que la nature donne continuellement. Nous devons appliquer une pensée circulaire

dans laquelle la vie est maintenue et les choses sont continuellement réutilisées», explique Doreen Robinson, responsable de la vie sauvage au Pnue.

E. Dadzie

Volontariat

L'ANVT et ses partenaires lancent le concours national « Meilleur volontaire de l'année »

Au Togo, les volontaires participent au développement du pays dans différents domaines. Pour primer les meilleurs de ces volontaires qui ont marqué l'année, l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) et ses partenaires ont lancé mercredi 4 août à Lomé le concours du « Meilleur volontaire de l'année ».

L'édition de cette année a été lancée sous forme de reportage axé sur le témoignage des lauréats des éditions précédentes. Les volontaires nationaux en mission au Togo ou à l'international sont concernés par ce concours. L'objectif est de valoriser l'engagement de ces jeunes hommes et femmes qui créent de l'émulation et de l'espoir dans le quotidien des communautés à la

base. Pour l'ANVT et ses partenaires, il s'agit de reconnaître le rôle incontournable que jouent les volontaires au Togo et de mettre en avant leurs capacités à transformer, à modeler et à stimuler des couches vulnérables en faveur de leur développement. «JesuisVNetJ'ensuisfier», c'est le thème de la 6ème édition de ce concours.

L'édition de cette année est consacrée à 6 thématiques, notamment la santé, l'éducation, l'animation sociale et développement communautaire, l'environnement-agriculture, la justice-droit-équité et genre et l'administration-économies et finances.

Les catégories classiques, meilleur volontaire de l'année et meilleur



Des lauréats de l'édition précédente

volontaire femme de l'année, sont sponsorisées par la Délégation de l'Union européenne. A ces catégories s'ajoute la catégorie meilleure

volontaire sur un projet de l'Union Européenne. Les prix des lauréats varient entre 300 000 et 1 000 000 FCFA.

Félix Tagba

Bien-être social

Les fruits de la conférence internationale sur le développement à la base

Le Togo a été la terre fertile d'une conférence internationale sur le développement à la base, tenue les 29 et 30 juillet 2021 à Lomé. Présidé par le premier ministre togolais, Victoire Tomégah-Dogbé, ce rendez-vous de partage d'expérience a été axé sur « Les politiques pour les communautés de base : stratégies, approches novatrices et résilience ». Au sortir des travaux le 30 juillet, un présidium constitué d'autorités togolaises et étrangères, a tenu un point de presse pour partager avec l'opinion, les fruits de ladite conférence.



Le présidium du point de presse

Le ministre togolais du Développement à la base, Myriam Dossou-d'Almeida ; le ministre togolais de la Communication et des Médias, Akodah Ayewouadan ; le ministre sénégalais du Développement à la base, Amadou Saar ; Mario Pezzini, directeur du Centre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la présidente de la Faïtière des communes du Togo (FCT), Yawa Kouigan et le chef canton de Korbongou ont formé le présidium qui a fait face à la presse.

Qu'est-ce qui est concrètement ressorti des travaux ? « Nous avons réussi par partager, entre pays et partenaires, les modèles de politiques publiques et les pratiques réussies en matière de développement

ciblant les communautés à la base, d'une part, les diverses expériences en ce qui concerne la résilience des couches vulnérables face aux impacts de la pandémie du Covid-19 », a répondu le ministre togolais du Développement à la base, Myriam Dossou-d'Almeida.

« Ces deux jours ont démontré que les options et les choix qui sont faits par le Togo en matière de développement à la base, respectent les normes et ont des impacts directs et efficaces sur les populations ciblées... Nous avons aussi appris des autres. En ce sens, les leçons apprises de cette conférence, vont nous permettre de revisiter nos politiques, d'adapter celles qui méritent de l'être et surtout de parfaire ce qui y est déjà bien, en prenant en

compte les bonnes pratiques et les bonnes expériences de nos pays frères », Myriam Dossou-d'Almeida.

La conférence a regroupé des personnalités des pays de la sous-région ouest africaine, d'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Espagne, et d'Indonésie. Le ministre sénégalais du Développement à la base, Amadou Saar, a salué la politique de coopération entre le président du Togo, Faure Gnassingbé et celui du Sénégal, Macky Sall. « Je ne suis pas surpris de découvrir les prouesses du Togo dans le développement à la base car le pays a une volonté impulsée par son président Faure Gnassingbé, tout comme c'est le cas au Sénégal avec le président Macky Sall qui a également inscrit dans sa vision le développement à la base... Je suis très confiant pour le Togo », a-t-il confié.

Les deux thèmes développés lors des travaux sont : les expériences croisées des politiques de développement à la base : quelle vision, quelles stratégies et quels plans de mise en œuvre ? Les communautés de base face à la Covid-19 : innovations et résilience dans les approches des pays, leçons

appries et perspectives.

Pour la présidente de la Faïtière des communes du Togo (FCT), Yawa Kouigan, « L'articulation et l'arrimage sont les mots-clés qui permettront d'agir dans la démultiplication. Nos populations sont très capables d'analyser leur situation et d'identifier leur besoin. Dans le quotidien, les élus locaux interagiront avec les mécanismes existants ».

« On a beaucoup appris de ces deux jours d'échange. La solidarité entre les populations, l'engagement et la responsabilité sont les qualités à cultiver au sein de nos communautés. C'est à nous, la communauté, d'accompagner le gouvernement dans la réussite des stratégies de développement de base », a affirmé le chef canton de Korbongou.

Le ministre togolais de la Communication et des Médias, Akodah Ayewouadan, a édifié l'opinion sur la question "Pourquoi une multiplicité de programmes de développement à la base ?" « Il y a 394 cantons au Togo et chaque canton a ses réalités, ses besoins, ses forces pour la réussite d'un projet. Il est donc improbable qu'on mette un projet dans les communautés. Il faut donc concevoir des projets adaptés à chaque cible, ce qui explique la multiplicité des projets

de développement à la base... Le bénéficiaire est le meilleur communicateur des réalisations à la base ». « Cette rencontre d'échange revêt d'une importance capitale pour les pays. Aujourd'hui en Afrique de l'ouest, le Sénégal et le Togo sont des exemples qui cherchent à mieux faire et au même moment ils peuvent inspirer d'autres pays. Ce sont donc ces échanges qui permettent de voir ce que l'autre fait qui lui réussit et qu'il faut corriger chez soi », a fait comprendre Mario Pezzini, directeur de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La conférence internationale sur le développement à la base a été initiée par le l'exécutif togolais à travers le ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La cheffe du gouvernement togolais Victoire Tomégah-Dogbé, a émis le vœu de pérenniser une telle conférence de manière périodique, « tous les deux ans », pourquoi pas. Les cartes seront mises sur la table pour une prochaine rencontre d'une telle envergure.

Attipoe Edem Kodjo

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants

Réponse en

24h*



*Jours ouvrés (Pour les renouvellements)

** Offre soumise à conditions.

www.boatogo.com



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



STOP COVID-19